

Brevet N° **82909**
 du **04.11.1980**
 Titre délivré : **28745 1981**



Monsieur le Ministre
 de l'Économie et des Classes Moyennes
 Service de la Propriété Intellectuelle
 LUXEMBOURG

Demande de Brevet d'Invention

I. Requête

Brown & Williamson Tobacco Corporation, 1600 West Hill Street, Louisville, Kentucky 40232, E.U.A., (1)
 représentée par Jean Waxweiler, 21-25 Allée Scheffer, Luxembourg, agissant en qualité de mandataire (2)
dépose(nt) ce quatre novembre mil neuf cent quatre-vingt (3)
 à 15.00 heures, au Ministère de l'Économie et des Classes Moyennes, à Luxembourg :
 1. la présente requête pour l'obtention d'un brevet d'invention concernant : (4)
Matière pour bout de cigarette, son procédé de fabrication et filtre pour cigarette utilisant cette matière.
Kentucky
 2. la délégation de pouvoir, datée de Louisville, le 20 octobre 1980
 3. la description en langue française de l'invention en deux exemplaires;
 4. 1 planches de dessin, en deux exemplaires;
 5. la quittance des taxes versées au Bureau de l'Enregistrement à Luxembourg,
 le quatre novembre mil neuf cent quatre-vingt
déclare(nt) en assumant la responsabilité de cette déclaration, que l'(es) inventeur(s) est (sont) :
Thomas T. Tudor, 3501 Barbara Ann Blvd., Crestwood, Kentucky 40014, E.U.A. (5)
revendique(nt) pour la susdite demande de brevet la priorité d'une (des) demande(s) de
 (6) brevet déposée(s) en (7) E.U.A.
 le sept novembre mil neuf cent soixante dix-neuf sous le (8)
no. 092.149
 au nom de Thomas T. Tudor (9)
élit(é lisent) pour lui (elle) et, si désigné, pour son mandataire, à Luxembourg
Jean Waxweiler, 21-25 Allée Scheffer, Luxembourg (10)
sollicite(nt) la délivrance d'un brevet d'invention pour l'objet décrit et représenté dans les
annexes susmentionnées, — avec ajournement de cette délivrance à / mois. (11)
 Le mandataire

(Signature)

II. Procès-verbal de Dépôt

La susdite demande de brevet d'invention a été déposée au Ministère de l'Économie et des Classes Moyennes, Service de la Propriété Intellectuelle à Luxembourg, en date du :

04.11.1980

à 15.00 heures



Pr. le Ministre
 de l'Économie et des Classes Moyennes,
 p. d.

(1) Nom, prénom, firme, adresse — (2) s'il a lieu «représentée par...» agissant en qualité de mandataire — (3) date du dépôt en toutes lettres — (4) titre de l'invention — (5) noms et adresses — (6) brevet, certificat d'addition, modèle d'utilité — (7) pays — (8) date — (9) déposant originaire — (10) adresse — (11) 6, 12 ou 18 mois.

REVENDEICATION DE PRIORITÉ

L- 2559

Dépôt de la demande de brevet

en E.U.A.

du 7 novembre 1979 sous le numéro 092.149

M E M O I R E D E S C R I P T I F

DEPOSE A L'APPUI D'UNE DEMANDE

DE BREVET D'INVENTION

AU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

par:

BROWN & WILLIAMSON TOBACCO CORPORATION

pour:

Matière pour bout de cigarette,
son procédé de fabrication et
filtre pour cigarette utilisant
cette matière.

La présente invention concerne une matière pour bout de cigarette perfectionnée et plus particulièrement une matière pour bout de cigarette comprenant un revêtement non adhérent aux lèvres sur des zones choisies de celui-ci.

Dans la fabrication de cigarettes il est d'usage commun d'appliquer un revêtement sur la matière pour les bouts de cigarette pour réduire ou éviter que ceux-ci collent aux lèvres; c'est-à-dire pour éviter la tendance de la matière enveloppant le filtre de la cigarette, qui vient en contact avec les lèvres du fumeur, n'adhère à celles-ci. Actuellement on connaît plusieurs méthodes différentes pour revêtir les bouts de cigarette pour éviter ou au moins réduire la tendance de la matière enveloppant l'extérieur de la cigarette de se coller aux lèvres du fumeur pendant qu'il fume. Le brevet britannique numéro 328.147 concerne une cigarette ayant un bout qui empêche son adhérence aux lèvres, ledit revêtement étant appliqué sur des surfaces choisies du bout. Le brevet des E.U.A. No. 288.151 décrit une matière enveloppante pour cigarettes ayant des zones choisies munies d'un revêtement qui est appliqué sous forme d'un modèle. Le brevet des E.U.A. No. 2.033.791 décrit un bout de cigarette imperméable à l'eau qui résiste contre l'adhérence aux lèvres et seulement des parties choisies du papier tabac sont revêtues et ce revêtement est appliqué pour renforcer le papier. D'autres brevets qui décrivent des revêtements de la matière enveloppant des cigarettes pour empêcher l'adhérence aux lèvres sont les brevet des E.U.A. No. 2.217.527, 2.159.704 et 2.149.896.

Dans la présente invention il est reconnu qu'il est désirable de donner à la matière pour bout de cigarette des propriétés de non-adhérence aux lèvres. En outre il est reconnu

qu'il est désirable de fournir une matière pour bout de cigarette ayant des perforations de ventilation d'air dans la matière du bout pour mélanger de l'air avec le flux de fumée à l'extrémité filtre d'une cigarette.

La présente invention fournit à une matière pour bout de cigarette ayant des propriétés de non-adhérence aux lèvres.

La présente invention fournit en outre une matière pour bout de cigarette qui a des propriétés de non-adhérence aux lèvres et qui est aussi munie de trous de ventilation d'air. En outre la présente invention fournit un procédé pour faire une matière pour bout de cigarette ayant un revêtement sur des zones choisies avec des propriétés de non-adhérence aux lèvres et des perforations dans des zones non-revêtues, ledit procédé comprenant des moyens qui éliminent le bouchage des perforations avec la matière de revêtement et qui éliminent les problèmes de dépôt ou autres avec le moyen pour ajouter les perforations, diminuant ainsi le temps d'arrêt pour le nettoyage de la machine et ^{fournissant} / un produit perforé consistant.

Les buts, caractéristiques et avantages de l'invention apparaîtront mieux à la lecture de la description détaillée qui va suivre.

Plus particulièrement la présente invention fournit une matière pour bout de cigarette comprenant :

une feuille de matière pour bout de cigarette ;
un revêtement ayant des propriétés de non-adhérence aux lèvres recouvrant des zones choisies de la feuille; et
des perforations dans la feuille qui se trouvent dans des zones non recouvertes par ledit revêtement.

Il est évident que la présente description d'exemples de la présente invention qui suit n'est pas donnée en vue de

limiter l'invention et différentes modifications dans le cadre de la présente invention se présenteront à l'homme de l'art à la lecture de la description qui suit.

Dans les dessins:

la figure 1 est une vue en perspective d'une feuille de matière pour bout de cigarette selon l'invention;

la figure 2 est une vue en perspective d'une cigarette utilisant une matière pour bout de cigarette selon la figure 1;

et la figure 3 est une vue schématique en perspective d'un mode de réalisation préféré pour fabriquer la matière pour bout de cigarette de la figure 1.

Dans la figure 1 une feuille de matière 2 pour bout de cigarette est pourvue de zones 4 choisies revêtues d'une matière du type non-adhérent aux lèvres ou relâchant les lèvres. Ces revêtements aux propriétés de non-adhérence comprennent la cellulose éthylique, la nitrocellulose ou n'importe quel autre agent bien connu utilisé pour éviter l'adhérence des lèvres d'un fumeur à une cigarette. Le revêtement peut être appliqué selon différentes formes, et, tel que montré, il est appliqué le long de lignes droites parallèles espacées s'étendant le long de la longueur du papier et lors de son utilisation, tel que représenté dans la figure 2, le revêtement s'étend autour du filtre 6 d'une cigarette 5. Les zones non-revêtues du papier pour bouts de cigarettes sont aussi munies de lignes droites parallèles espacées de perforations 8, qui aussi entourent le filtre 6 (tel que représenté dans la figure 2), permettant ainsi à l'air d'entrer dans le flux de fumée quand celle-ci passe à travers le filtre 6.

Dans un procédé préféré de fabrication de la matière pour bout de cigarette selon l'invention, tel que celui repré-

senté dans la figure 3, un papier pour bout de cigarette non-imprimé 10 est alimenté vers une paire de rouleaux synchronisés 12 et 14. Le rouleau 12 est un rouleau de pression et le rouleau 14 est un rouleau gravé imprimant ayant des zones choisies gravées identifiées par les numéros de référence 16a, 16b et 16c, de sorte que si le rouleau 14 passe à travers un réservoir 22 contenant un revêtement, le revêtement n'est pas transféré ou n'adhère pas aux zones ^{non-gravées} du rouleau gravé imprimant. Ainsi, quand une feuille de papier 10 passe entre les rouleaux 12 et 14, le revêtement est appliqué sur la surface intérieure du papier pour bout de cigarette suivant un modèle choisi. Le papier pour bout de cigarette 10 quittant la station de revêtement est ensuite alimenté vers une station de séchage du revêtement. Le séchoir comprend un ventilateur 40 et un foyer 40 pour chauffer l'air et diriger celui-ci vers le papier 10 passant au-dessus. Il est évident que le séchoir représenté sert uniquement à des fins d'illustration d'un moyen pour sécher connu dans l'art qui peut être utilisé. Le papier 10 est ensuite alimenté entre une paire de rouleaux synchronisés 24 et 26. Le rouleau 26 est muni d'une paire d'anneaux 18a et 18b parallèles, lesdits anneaux étant munis d'une pluralité de pointes 28, qui, par rotation des rouleaux 24 et 26 coopérant, perforent le papier pour bout de cigarette. Il faudra noter que les anneaux 18a et 18b sont alignés avec les parties non gravées du rouleau 14, de sorte que lors du passage du papier pour bout de cigarette entre les rouleaux 24 et 26, les pointes 28 perforent le papier pour bout de cigarette dans les zones non-revêtues du papier 10. Le produit quittant les rouleaux 24 et 26 présente la partie non-revêtue munie de lignes de trous, lesdites lignes étant identifiées par les numéros de référence 18c et 18d, et une zone non-revêtue 30.

Le papier pour bout de cigarette est ensuite prêt pour être utilisé dans la fabrication d'un filtre pour cigarette .

Il est évident que la matière pour bout de cigarette peut être perforée avant de la munir d'un revêtement et que bien d'autres changements peuvent être faits dans le mode de réalisation spécifique représenté et décrit sans quitter le cadre de l'invention.

REVENDICATIONS

1. Matière pour bout de cigarette , caractérisée par une feuille de matière pour bout de cigarette , un revêtement ayant des propriétés de non-adhérence aux lèvres recouvrant des zones choisies de ladite feuille et des perforations dans ladite feuille arrangées dans des zones non-recouvertes dudit revêtement.

2. Matière selon la revendication 1, caractérisée en ce que ladite feuille est en papier.

3. Matière selon la revendication 1 ou 2, caractérisée en ce que le revêtement est choisi du groupe formé par la nitrocellulose et la cellulose éthylique.

4. Matière selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, caractérisée en ce que le revêtement et les perforations sont arrangées suivant des lignes parallèles espacées.

5. Procédé de fabrication d'une matière pour bout de cigarette caractérisé par les étapes :

a) de faire passer une feuille de matière pour bout de cigarette à travers un moyen pour ajouter un revêtement ayant des propriétés de non-adhérence aux lèvres suivant un modèle choisi;

b) de sécher ledit revêtement et

c) de passer la matière revêtue à travers un moyen pour ajouter des perforations.

6. Procédé selon la revendication 5, caractérisé en ce que ledit moyen pour appliquer le revêtement à ladite feuille comprend une paire de rouleaux coopérant, un desdits rouleaux étant un rouleau de pression, l'autre desdits rouleaux étant un rouleau gravé comprenant une surface non-gravée dans des zones choisies, lesdits rouleaux étant montés de sorte à se contacter pour recevoir entre eux la matière pour bout de cigarette .

7. Procédé selon la revendication 6, caractérisé en ce que ledit rouleau gravé est en contact avec ladite matière de revêtement.

8. Procédé selon la revendication 6 ou 7, caractérisé en ce que ledit moyen pour former les perforations comprend une paire de rouleaux coopérant, un desdits rouleaux étant un rouleau de pression, l'autre desdits rouleaux comprenant un anneau de pointes sur sa circonférence, ledit anneau étant aligné avec ladite surface non-gravée du cylindre gravé, de sorte que lesdites perforations sont réalisées dans la zone non-revêtue de la matière pour bout de cigarette .

9. Filtre pour cigarette , caractérisé par un filtre pour fumée de tabac et une matière pour bout de cigarette entourant ledit filtre, ladite matière pour bout de cigarette comprenant un revêtement non-adhérent aux lèvres dans des zones choisies et des perforations dans les zones choisies non-revêtues.

10. Filtre pour cigarette suivant la revendication 9, caractérisé en ce que ladite matière pour bouts de cigarette est du papier.

11. Filtre pour cigarette selon la revendication 9 ou 10, caractérisé en ce que ledit revêtement est choisi du groupe formé par la nitrocellulose et la cellulose éthylique.

12. Filtre pour cigarette suivant l'une quelconque des revendications 9 à 11, caractérisé en ce que le revêtement et les perforations sont arrangés suivant des lignes parallèles espacées.

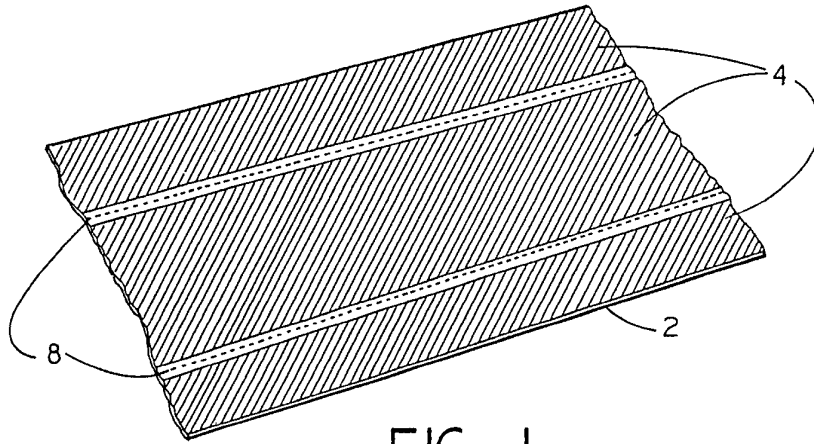


FIG. 1

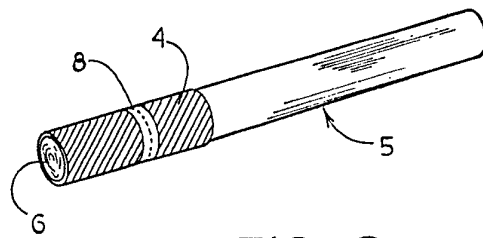


FIG. 2

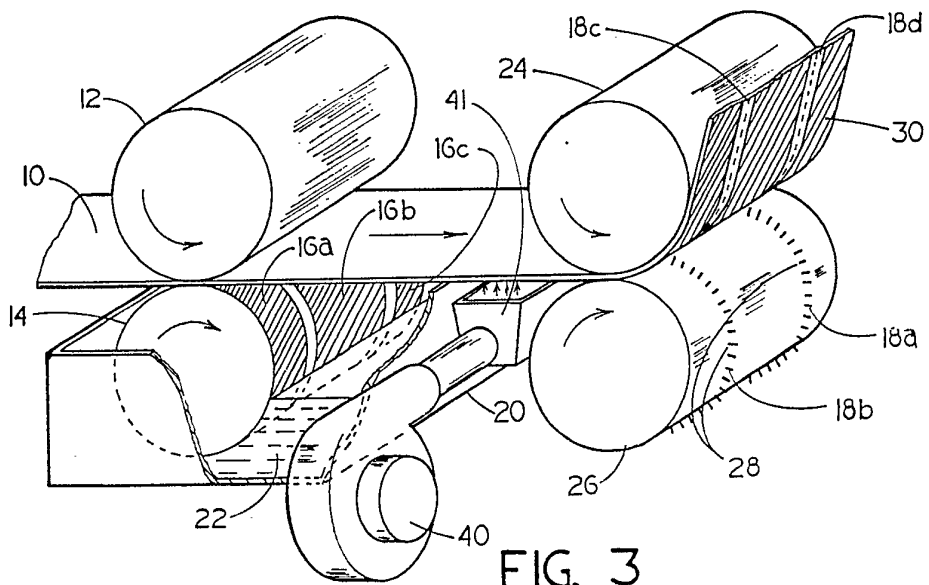


FIG. 3